

Formation Monteur en installations thermiques

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 8:27:37

Le monteur en installations thermiques pose et rÃ©pare tous les Ã©lÃ©ments nÃ©cessaires Ã l'installation complÃ©te d'un Ã©quipement sanitaire ou de chauffage. Il effectue le rÃ©glage, la mise en service, voire le dÃ©pannage des installations.

Description des tÃ¢ches / conditions de travail Selon la taille des chantiers, sous la responsabilitÃ© d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier, le monteur en installations thermiques procÃ©de Ã la rÃ©alisation complÃ©te des installations de chauffage ou effectue un travail spÃ©cifique de pose. Il met en place des gÃ©nÃ©rateurs de chaleur (chaudiÃ¨res) ou de centrale de climatisation ainsi que tous les Ã©lÃ©ments annexes de ces installations (pompes, vannes, rÃ©gulation). Il lit et analyse les plans, choisit l'outillage et les matÃ©riels, rÃ©alise le tracÃ© des canalisations et effectue les travaux prÃ©cÃ©dant le percement et la fixation des Ã©lÃ©ments (pompes, vannes). Il pose les Ã©metteurs diffuseurs de chaleur (radiateurs, convecteurs, diffuseurs d'air). Il assure les dÃ©pannages et les rÃ©parations. Il peut aussi procÃ©der aux installations de climatisation ou de ventilation, ainsi qu'aux travaux de calorifugeage. En gÃ©nÃ©ral il travaille en Ã©quipe, sous abri, sur des chantiers de rÃ©habilitation ou chez des particuliers. L'activité comporte des dÃ©placements frÃ©quents sur des chantiers. Les horaires sont rÃ©guliers, mais les opÃ©rations de maintenance et de dÃ©pannage peuvent entraÃ®ner des dÃ©placements. Le monteur travaille dans des positions parfois inconfortables. Il peut avoir Ã transporter des charges lourdes. L'aktivitÃ© exige le respect des normes de sÃ©curitÃ© (branchements et installation des Ã©quipements). Le monteur est responsable de l'approvisionnement en fournitures et piÃ¨ces d'Ã©tachÃ©es. Il travaille le plus souvent dans des entreprises de chauffage ou des sociÃ©tÃ©s d'entretien.

Salaires / revenus Le salaire d'un monteur en installations thermiques dÃ©butant est de l'ordre du SMIC : 1 280,- brut par mois.

Evolution professionnelle Le monteur en installations thermiques peut Ã©voluer vers un emploi d'ouvrier hautement qualifiÃ© en se formant sur le tas ou en passant le brevet professionnel (BP) monteur en installations de gÃ©nie climatique. Par la suite, il peut devenir chef d'équipe, responsable de chantier ou encore s'installer Ã son compte comme artisan chauffagiste. Il peut aussi occuper des fonctions de technicien de maintenance qui n'Ã©cessitent une qualification supplÃ©mentaire en Ã©lectrotechnique et rÃ©gulation.

Etudes / formations Plusieurs formations professionnelles existent dans le domaine des installations thermiques. Elles prÃ©parent aux diplÃ©mes suivants :

- CAP installateur thermique, CAP monteur en isolation thermique et acoustique,
- BEP techniques des installations sanitaires et thermiques.
- mention complÃ©mentaire (MC) maintenance en Ã©quipement thermique individuel (formation effectuÃ©e en 1 an aprÃ¨s un CAP ou un BEP permettant une spÃ©cialisation),
- BP monteur en installations de gÃ©nie climatique,
- Bac professionnel Ã©nergÃ©tique, option installation et mise en œuvre des systÃmes Ã©nergÃ©tiques et climatiques et option gestion et maintenance des systÃmes Ã©nergÃ©tiques et climatiques.

Ces diplômes peuvent se pratiquer dans le cadre d'un apprentissage ou de l'alternance avec un contrat de professionnalisation